

IMAGINER DES POLITIQUES URBAINES FAVORABLES À LA SANTÉ

255

DÉCEMBRE 2017

↖ ↗ ↘ ↙ ↕ ↔ ↠ ↡ ↢ ↣ ↤ ↥ ↦ ↧ ↨ ↩ ↪ ↫ ↬ ↭ ↮ ↯ ↰ ↱ ↲ ↳ ↴ ↵ ↶ ↷ ↸ ↹ ↺ ↻ ↼ ↽ ↾ ↿ ↺ ↻ ↼ ↽ ↾ ↿ ENVIRONNEMENT



Si l'urbanisme et la santé semblent en apparence être deux disciplines bien distinctes, les liens entre elles sont nombreux.

En effet, il est impossible d'évoquer la santé et la qualité de vie des habitants d'un territoire sans se référer aux politiques urbaines mises en place sur ces territoires : habitat, déplacements, environnement... Tous ces sujets que traite l'urbanisme ont des impacts directs

sur les conditions de vie et sur la santé des populations.

Ces liens ne sont toutefois pas si simples à identifier et les politiques urbaines, comme les politiques de santé, ne sont pas toujours menées de front.

L'ADEUS a ainsi eu l'occasion au cours de l'année 2017 d'apporter sa contribution dans l'Évaluation d'impact sur la santé (EIS) menée dans le quartier du Port-

du-Rhin par l'École des hautes études en santé publique (EHESP), à la demande de l'Eurométropole de Strasbourg.

L'agence a pu fournir des données de cadrage et des analyses sur les nuisances phoniques et la qualité de l'air, en lien avec l'extension de la ligne D. Elle a aussi fourni des analyses liées à l'accessibilité aux espaces verts et à la proximité des services de santé.

Les liens entre urbanisme et santé

Les déterminants de santé

L'état de santé¹ d'une personne se caractérise par différents facteurs, appelés les déterminants de santé. Ils sont d'ordres individuels, sociaux-environnementaux et économiques. Les politiques publiques peuvent agir sur la plupart d'entre eux.

L'urbanisme a ainsi des impacts directs et indirects sur la santé et la qualité de vie des habitants, et ceci à travers de nombreux domaines : l'aménagement urbain, la mobilité, l'habitat, l'environnement ou les équipements.

Les documents de planification (SCoT, PLUi) traitent de nombreux sujets en lien avec la santé, sans que cela soit forcément très visible. Il y a donc une opportunité à afficher plus clairement comment ces documents contribuent à la santé et au bien-être des populations.

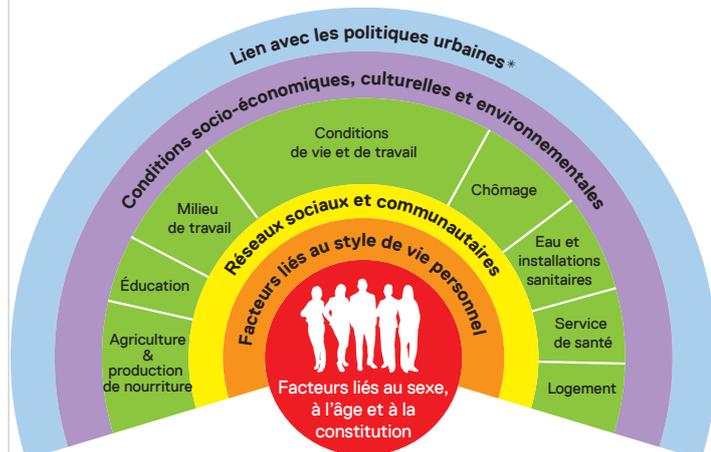
Des politiques urbaines qui influent sur la santé des habitants

En fonction des aménagements urbains planifiés dans les documents d'urbanisme puis mis en place, les territoires offrent une qualité de vie et des conditions sanitaires différentes aux habitants.

Par exemple, la carte de l'accessibilité aux services de santé² montre bien les disparités dans l'Eurométropole de Strasbourg, avec une densité de services plus importante au centre de la ville.

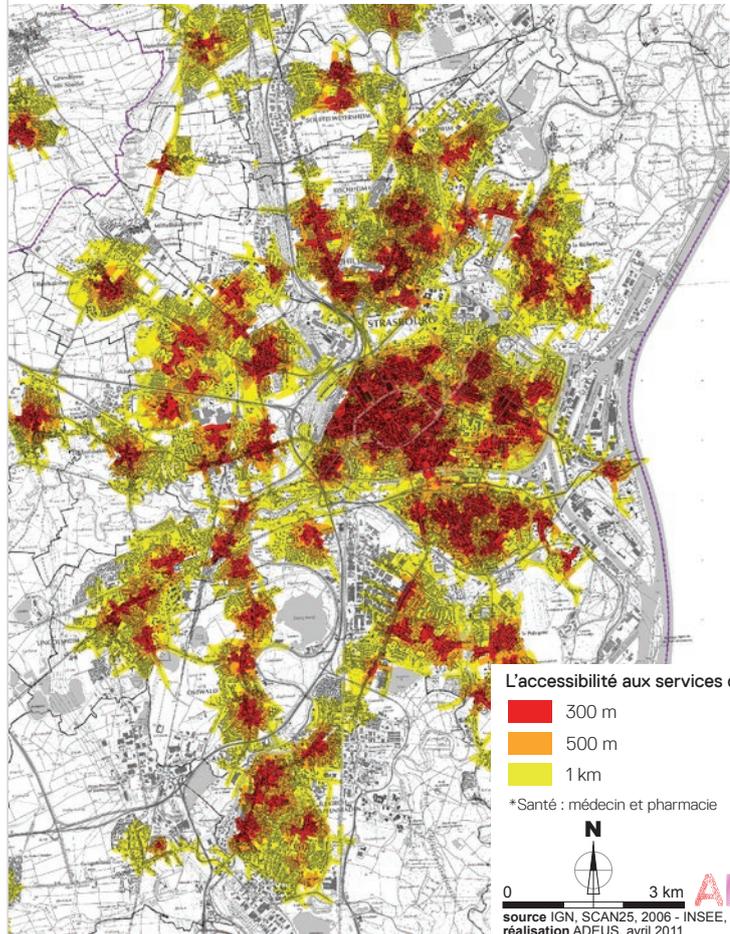
Les politiques d'urbanisme doivent donc avoir pour objectif de réduire ou de ne pas aggraver les inégalités sociales ou environnementales de santé. Cela nécessite d'avoir une vision claire des enjeux et des besoins spécifiques à chaque type de public, et d'imaginer des réponses à introduire dans les documents d'urbanisme et dans les opérations d'aménagement.

LES DÉTERMINANTS DE SANTÉ SELON LE MODÈLE DE DAHLGREN ET WHITEHEAD



* Densité de l'habitat, création et accès aux espaces publics et espaces verts, promotion des modes de déplacement actifs, lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, préservation du confort thermique en été et en hiver, lutte contre l'habitat insalubre, végétalisation, prise en compte du réchauffement climatique, accessibilité aux équipements sanitaires et sportifs, préservation d'un paysage et d'un cadre de vie agréable.

L'ACCESSIBILITÉ DANS LA PROXIMITÉ AUX SERVICES DE SANTÉ DANS L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG



1. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».
2. Médecins et pharmacies, en prenant en compte les distances via les transports en commun.

L'évaluation d'impact sur la santé au Port-du-Rhin

L'Eurométropole de Strasbourg a décidé, dans le cadre du Contrat local de santé (CLS) 2015-2020, de mettre en place une Évaluation d'impact sur la santé (EIS) au quartier du Port-du-Rhin pour évaluer les impacts du projet d'aménagement actuellement en cours, qui va permettre la construction de plus de 2000 logements. Cette démarche participative a réuni au sein d'un comité technique une dizaine d'organismes.

L'EIS a pour objectif d'identifier les conséquences potentielles d'un projet sur la santé des habitants, afin de proposer des recommandations permettant d'obtenir le maximum d'effets positifs et de limiter les impacts négatifs. Elle se déroule en six étapes :

- la sélection : examen préalable du projet,
- le cadrage : analyse plus fine du projet et délimitation du périmètre de l'EIS,
- l'estimation des impacts du projet sur la santé,
- les recommandations et la communication des résultats,
- le suivi de la mise en œuvre des recommandations,
- l'évaluation de l'EIS.

Le diagnostic a permis de mettre en avant quatre sujets impactant plus particulièrement le quartier du Port du Rhin : la qualité de l'air, le cadre de vie, l'environnement social et la pratique de l'activité physique.

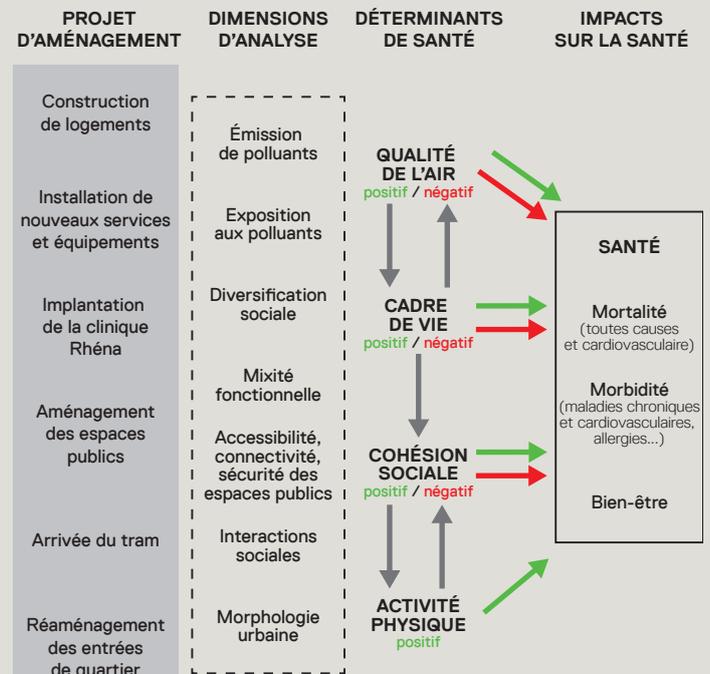
Les travaux du comité technique sur ces quatre thèmes ont permis d'aboutir à trente-cinq recommandations d'ordre stratégique et opérationnel, qui ont été validées par le comité de pilotage.

Exemples de recommandations :

- Éloigner au maximum les futurs équipements sportifs et récréatifs des principales sources d'émissions de polluants ;
- Installer des agrès sport-santé fixes sur les berges du Rhin ;
- Créer des liaisons piétonnières sécurisées pour les écoles ;
- Aménager un potager urbain collectif, un jardin partagé et un équipement sportif au nord du Jardin des Deux-Rives, à proximité de la future école.

L'application de ces recommandations n'a pas de caractère obligatoire, mais la participation des maîtres d'ouvrage à la démarche devrait permettre que la grande majorité de ces mesures soit mise en œuvre, afin que le développement du quartier se fasse en intégrant au mieux les enjeux de santé.

SYNTHÈSE DES IMPACTS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DU PORT DU RHIN



L'observatoire de la santé à Mulhouse

Depuis 2008, l'Agence d'urbanisme de la région Mulhousienne (AURM) réalise, avec la Ville de Mulhouse, l'ARS Grand Est et l'ORS Alsace un observatoire de la santé dans les quartiers de Mulhouse³.

Il s'agit d'évaluer la corrélation entre les inégalités sociales constatées entre les

différents quartiers et l'état de santé des Mulhousiens.

En complément de ce travail d'observation statistique et cartographique, l'AURM anime des réunions avec les sept réseaux mulhousiens de santé de quartier. Ces temps d'échanges réguliers permettent pour chaque secteur de confronter l'analyse statistique aux réalités du terrain

soulevées par les habitants et acteurs locaux (professionnels de santé, travailleurs sociaux, etc.).

Ces instances sont précieuses pour ajuster en continu la mission d'observation, pour partager les constats mais aussi pour enrichir l'analyse, faire émerger des enjeux locaux et agir pour améliorer la santé des Mulhousiens.

3. Contact : Sébastien Dassonville (AURM).

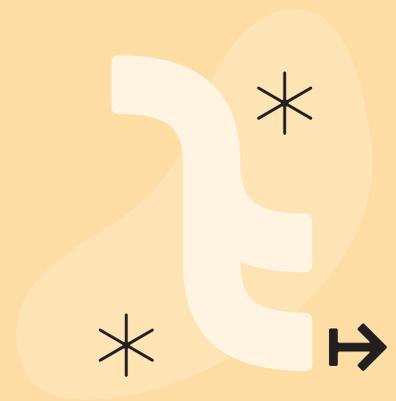
Perspectives

Au V^e siècle avant notre ère, le philosophe Démocrite déclarait « les Hommes supplient les Dieux de leur donner la santé, mais ils oublient qu'elle dépend d'eux. » Effectivement la santé, et plus largement la qualité de vie dépend en grande partie de nos actes, car nous pouvons agir sur de nombreux déterminants de santé. Les élus, accompagnés des techniciens et des urbanistes ont donc la responsabilité d'améliorer la prise en compte des enjeux de santé.

Ces enjeux peuvent être intégrés dans les politiques urbaines par de multiples façons car ils sont transversaux et concernent tous les aspects de la vie. Chaque collectivité peut, en fonction de ses compétences, contribuer à une meilleure prise en compte de la santé et de la qualité de vie, dès l'amont grâce aux documents de planification (SCoT, PLUi, PCAET...) jusqu'à l'aval grâce à la mise en œuvre de

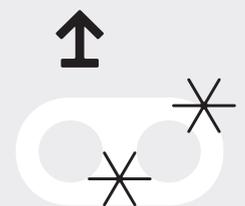
ses politiques publiques (aménagement de voiries, végétalisation d'espaces publics, sensibilisation au grand public...).

Cette évolution passe par une meilleure collaboration entre les acteurs de l'urbanisme et ceux de la santé, qui ont pour l'instant des interactions encore trop peu nombreuses. Ce renforcement du lien entre les objectifs des professionnels de la santé et des professionnels de l'urbanisme constitue une des clés pour poursuivre l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.



Sources

- EHESP, IREPS Alsace, Évaluation d'impact sur la santé - Projet d'aménagement du Port-du-Rhin Rapport final, novembre 2017
- UrbaLyon, Vers un urbanisme favorable à la santé, mars 2017
- AURM, La santé à Mulhouse et dans ses quartiers, mai 2015
- EHESP, Agir pour un urbanisme favorable à la santé, 2014
- <http://santepubliquefrance.fr/>



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**
Équipe projet : **Nicolas Prachazal (chef de projet), Anaïs Gsell-Epailly**
PTP 2017 - N° projet : **1.4.2.1**
Photo et mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN 2109-0149
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org